

SNETAP-FSU NOUVELLE AQUITAINE

RAPPORT D'ACTIVITES

2023 - 2026



CONGRES REGIONAL

5 et 6 mars 2026

MONTMORILLON



SECRÉTARIAT RÉGIONAL SNETAP-FSU

CONGRES RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

MONTMORILLON - 5 ET 6 MARS 2026

Rapport d'activités 2023 / 2026

Depuis le dernier Congrès régional, il s'est écoulé trois années marquées par un contexte social, éducatif et politique particulièrement dense, tant au niveau national que régional, impactant fortement l'enseignement agricole public et l'activité syndicale dans la région Nouvelle-Aquitaine.

1. MOBILISATIONS ET ACTIONS

La période 2023–2026 a été marquée par plusieurs temps forts contre la réforme des retraites, la réduction des moyens alloués à l'enseignement agricole public, les suppressions de classes ou de filières et pour la défense des postes.

- 2022 / 2023 : mobilisé.es contre la réforme des retraites

Le dernier congrès régional s'est réuni à Périgueux les 2 et 3 mars 2023. Nous étions alors au cœur du mouvement de **protestation contre la réforme des retraites d'Emmanuel Macron** ; mouvement qui a constitué un temps fort de nos mobilisations et qui s'est intensifié jusqu'à la promulgation de la loi le 15 avril. Le mouvement même fortement réduit s'est poursuivi au-delà de cette date.

Quelques jours après notre congrès régional, le 25 mars 2023, nous étions aussi présent à **Sainte Soline pour une manifestation à l'appel du collectif « Bassines Non Merci »** et qui avait pour objectif de dénoncer les projets de retenues d'eau d'irrigation agricole. Cette mobilisation contre les « méga-bassines » aura aussi été un moment marquant de nos mobilisations car il a été un tournant sur le droit de manifester et la gestion de l'ordre public. Nous avons été confronté à une répression policière démesurée et d'une extrême violence. Le SNETAP-FSU régional a ensuite été présent aux différentes manifestations de soutien aux manifestant.es mis en cause.



Manifestation contre la réforme des retraites
Bordeaux



Sainte Soline

Au mois de mars nous étions présents dans les débats qui débutaient au niveau régional sur le **Projet de Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles** (PLOAA).

Enfin lors du 1^{er} semestre 2023 nous étions mobilisé contre le **projet de réforme de l'enseignement professionnel** avec un point d'orgue pour nous avec la venue d'Emmanuel Macron et de ses ministres à Saintes le 4 mai 2023. Là encore nous avons été confronté à un important dispositif de sécurité cherchant à nous empêcher d'exercer notre droit à manifester. Notre action contre cette réforme s'est poursuivie sur plusieurs dates et notamment le 31 mai avec plusieurs rassemblements régionaux.



Manifestation contre la réforme de la voie professionnelle
Saintes

- 2023 / 2024 – mobilisé.es pour nos statuts et nos salaires

Dès la rentrée, nous avons à nouveau tenté d'interpeller Emmanuel Macron en direct lors de son déplacement au collège d'Orthez à la rentrée 2023, notamment sur ses promesses de **revalorisation des enseignant.es**. Là encore nous nous sommes heurté à un service de sécurité démesuré pour un Président de la République de plus en plus sourd et aveugle aux mouvements de la rue. Le 13 octobre nous étions à nouveau dans la rue, dans des cortèges régionaux pour la défense de nos salaires.



Accueil Emmanuel Macron
Orthez

Mais début octobre, nous étions aussi présent.es **aux rassemblements de soutien aux AESH** et pour exiger un véritable statut pour ces personnels.

La rentrée 2023 aura surtout été marquée par la mise en œuvre du « **Pacte enseignant** » et les actions du SNETAP-FSU pour dénoncer une fausse revalorisation de nos salaires mais une vraie casse de nos statuts. La mobilisation a pris différentes formes tout au long de l'année : HMI spécifiques, lettres collectives de refus du Pacte, déclarations devant les instances locales, alertes des parlementaires... De plus concernant les « briques », leur mise en œuvre a souvent été discutable. Nous n'avons eu aucun bilan sur leur application locale ni régionale et leur volume est en baisse chaque année.

Les mobilisations sur les salaires et nos fiches de service se sont poursuivies durant l'automne 2023 avec plusieurs actions nationales et une action intersyndicale spécifique à l'Enseignement agricole public le 14 novembre 2023 devant la DGER pour dénoncer le "**tripatouillage**" de nos **fiches de service**. Là encore une forte délégation de Nouvelle Aquitaine était présente. Le 23 janvier 2024 l'intersyndicale appelait de nouveau, sur le même mot d'ordre, les personnels à l'action devant plusieurs DRAAF. Pour la Nouvelle Aquitaine nous avons manifesté et occupé les locaux de la DRAAF à Bordeaux ... avant d'être évacué par les forces de l'ordre.

Le 1er février puis le 19 mars nous manifestons à nouveau pour **la défense de nos salaires** dans les grandes villes de la région.



Manifestation devant la DGER
Paris



Manifestation revalorisation des salaires
Pau

En juin à l'appel des plusieurs organisations et en réaction à la victoire du Rassemblement national aux élections européennes nous étions nombreux à **manifeste contre l'extrême droite**.

En fin d'année le 27 juin, après plusieurs mois de **combat pour le maintien du lycée forestier de Velet** nous étions appelé à un rassemblement devant le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté, à Dijon. Le SNETAP-FSU Nouvelle Aquitaine était présent en solidarité avec les personnels de Velet et pour rappeler que nos établissements aussi étaient fragilisés par la politique de baisse de moyens.



Manifestation pour la défense du lycée de Velet
Dijon

- 2024 / 2025 – mobilisé.es contre la baisse massive de DGH

Au mois d'octobre nous sommes de retour dans la rue pour les mobilisations pour une justice sociale et demander **l'abrogation des réformes de ces derniers mois contre nos conditions de travail et nos salaires.**

Sans surprise **les attaques contre nos acquis sociaux** se poursuivent. Le Gouvernement s'en prend cette fois à la protection sociale avec une augmentation des jours de carence, une diminution de l'indemnisation du congé maladie mais il annonce le gel du point d'indice, la suppression de la GIPA et des dégradations de nos conditions de travail. Contre ces reculs nous nous sommes mobilisés le 5 décembre puis le 13 mai.



Poitiers



Saintes

Mais l'annonce **d'une baisse massive de la DGH** (près de 29 000 heures au niveau national) pour la rentrée 2025 est un électrochoc qui mobilisent l'ensemble des régions.

En Nouvelle Aquitaine ce sont 5500 heures, soient 8,5 postes, qui doivent disparaître. Plusieurs manifestations au niveau local, régional puis national, se succèdent pour dénoncer ces coupes drastiques : le 13 février à Bourcefranc et à Niort, le 25 mars devant la DRAAF à Limoges et le 21 mai devant la DGER à Paris. Nous avons également interpellé par courrier tous les parlementaires de la région.

Le 13 mai, à l'appel d'une intersyndicale de la fonction publique nous manifestons pour **la défense des services publics.**



Manifestation contre la baisse de DGH
Bourcefranc



Manifestation contre la baisse de DGH
Limoges

Au mois de juin des **manifestations contre le projet de loi Duplomb** démarrent dans plusieurs villes. Le SNETAP-FSU régional est présent dès les premières mobilisations le 29 juin pourtant modestes. Il appellera bien sur à la signature massive de la pétition nationale dont on connaît le succès.



Manifestation contre la loi Duplomb
Bordeaux

- 2025 / 2026 – une mobilisation à construire

La rentrée sociale en septembre est particulièrement mouvementée avec en particulier la journée du 10 septembre et le **mouvement « bloquons tout »** qui sera diversement suivi en raison de l'origine du mouvement. Mais le SNETAP-FSU régional sera présent dans les cortèges ce jour là puis dans les mobilisations qui suivront notamment celle du 18 septembre et du 2 octobre à l'appel des organisations syndicales.

En novembre l'annonce d'une **baisse de la DGH pour la deuxième année consécutive** est un choc pour la Nouvelle Aquitaine qui découvre en même temps qu'elle sera l'une des deux seules régions, avec Bourgogne Franche Comté, à subir des suppressions de postes dans un contexte où ils augmentent au niveau national.

Sur ce dernier point la mobilisation nécessaire reste à construire.

A noter que nous nous sommes aussi mobilisé.es chaque année pour les rendez-vous du 8 mars et du 1^{er} mai.



Manifestation contre la baisse de DGH
Paris

2. DIALOGUE SOCIAL

Durant cette période 2023 - 2026, la section régionale du SNETAP-FSU a maintenu sa présence et poursuivi son engagement au sein de l'ensemble des instances régionales et locales (CSA, CNEA, CAEN, F3SCT, CA, ...) en y défendant le service public d'éducation et de formation agricole, ses établissements et les formations, ses personnels de l'enseignement agricole public et leurs conditions de travail.

Dans un contexte marqué par un affaiblissement du dialogue social et une administration régionale de plus en plus distante des représentant.es du personnel, les élu.es et représentant.es ont assuré une présence systématique et combative.

Malgré nos demandes répétées, nous pouvons souligner la mauvaise volonté de l'administration régionale concernant le fonctionnement des instances. Elle se contente du fonctionnement minimal des instances de dialogue social, par leur nombre annuel, par leur placement sur des créneaux comme les lundis qui ne facilitent pas les déplacements et sur le fonctionnement lui-même. L'absence de vote des avis sur de la carte des formations pour la rentrée scolaire 2026 en est un exemple tout comme les données présentées dans les instances parfois différentes d'une instance à l'autre et parfois comportant des erreurs ; il y a également un manque de suivi des dossiers concernant des cas individuels.

En amont de chaque instance, les délégations se sont réunies afin de préparer collectivement les instances (rédaction des déclarations, répartition des interventions, analyse des documents préparatoires, définition des votes, ...).

Enfin à l'issue de chaque réunion, un compte rendu détaillé (ou a minima un communiqué) a été rédigé et diffusé sur le blog régional. Ce travail garantit la transparence de nos mandats au sein des instances.

3. DÉFENSE DES PERSONNELS ET ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Au cours des trois années, notre activité syndicale a été marquée par une augmentation significative du nombre de suivi de dossiers individuels avec un accompagnement soutenu des collègues confrontés à des difficultés professionnelles : conflits hiérarchiques, situations de souffrance au travail, mutations subies, non-renouvellements de contrats, problèmes de carrière, problème de rémunération ou de temps de travail pour les contractuels, ...

4. VIE SYNDICALE RÉGIONALE

Très rapidement après le Congrès régional à Périgueux, le Bureau régional était sur le pont pour assurer l'organisation du **30^{ème} Congrès national à Dax**. Un congrès réussi à la fois par l'accueil des congressistes et par la teneur des débats.

Le SNETAP-FSU régional a participé à l'ensemble des réunions du **Conseil Syndical National -CSN** – (3 fois par an) ainsi qu'aux réunions des régionaux (2 fois par an). Il a aussi été présent aux nombreuses journées thématiques et groupes de travail organisés par les secteurs du SNETAP : journées enseignant.es, journée BTSA, colloques vie internationale, groupe de travail environnement, groupe de travail PLOAA, ...

Durant ces 3 dernières années nous avons réuni 12 **CSR (Conseil Syndical Régional)** en privilégiant à chaque fois que cela était possible des réunions en présentiel. Les visioconférences que nous avons utilisé pour cette instance étaient généralement utilisées pour préparer les CSN.

Nous avons aussi cherché à organiser nos CSR au sein de différents établissements de la région (Brive, Saintes, Libourne, Blanquefort, Jonzac).

Le fonctionnement du **Bureau Régional** sur l'inter-congrès, en revanche, n'est pas satisfaisant. Le nombre de réunions n'est pas suffisant et les rendez vous trop irréguliers. Ce point devra impérativement être corrigé sur le prochain mandat.

L'absence d'organisation des **stages syndicaux régionaux et des temps de formation** est à regretter et doit également être corrigé dès cette année.

Nos représentant.es dans les Conseils médicaux ont bénéficié de stages organisés par la FSU au niveau académique en novembre 2023 et les élu.es à la F3SCT ont participé au stage national organisé à Blanquefort.

Nous avons assuré notre présence dans des **Heures d'Information Syndicale - HMI** - tout au long des 3 années. Mais là encore nous ne pouvons nous satisfaire entièrement du résultat.

Deux problèmes majeurs expliquent notre difficulté à assurer ces réunions auprès des équipes : la taille de la région et un Secrétariat régional réduit.

Alors que la campagne des élections professionnelles démarre, il faut que nous trouvions des solutions pour être davantage présent sur l'ensemble du territoire.

Dans un contexte difficile, **l'implantation de notre syndicat** si elle demeure solide dans de nombreux établissements de la région avec le gain de nouvelles sections ces 3 dernières années (Neuvic, Magnac Laval) il n'en demeure pas moins que nous avons encore un travail important à fournir pour nous réimplanter dans plusieurs établissements (Brive Voutezac, Meymac, Saintes, Angoulême, Orthez, Tonneins, Bressuire ...)

Conformément à nos mandats, le Secrétariat régional a cherché à renforcer les **convergences intersyndicales** :

- d'abord au sein de la FSU. Nous avons essayé d'être présents au sein du CFR et incité les sections locales à prendre part au CDFD de leur département.
- ensuite au sein de l'Élan Commun. Au dernier élections le SNETAP-FSU, la CGT et SUD Rural avaient mené des listes communes dans la plupart des instances du Ministère. En Nouvelle Aquitaine nous avons construit ces listes communes avec SUD Rural (la CGT n'étant pas présente en Nouvelle Aquitaine). 3 ans après le bilan est mitigé avec un manque de dialogue évident. Un bilan sera nécessaire lors de la préparation des prochaines élections professionnelles.
- enfin avec les autres syndicats de l'Enseignement agricole Public. Ici le travail avec les autres OS se confronte aux mêmes problèmes qu'au niveau national.



CSN Maison Alfort



CSR Libourne

5. COMMUNICATION

Sur ces 3 années nous avons développé la communication via notre **site internet (blog régional)**. Avec l'aide du service informatique national, nous avons revu la forme de notre blog pour le rendre plus attractif. De plus nous maintenons une publication régulière d'articles. Pour autant on peut regretter que cet outil ne soit pas plus consulté par les collègues.

En revanche le **bulletin papier**, pourtant indispensable et malgré plusieurs demandes du CSR, n'a pas réussi à sortir. C'est un échec dont nous devons tirer les leçons et que nous devons corriger alors que la campagne pour les futures élections professionnelles est déjà engagée.

Nous avons remis à jour nos **listes de diffusion interne** pour assurer une diffusion la plus large possible auprès des sections. Nous utilisons régulièrement le fichier du SNETAP-FSU pour des communications directement auprès de tous les syndiqué.es de Nouvelle Aquitaine.

Enfin, pour une communication plus rapide nous utilisons aussi une **liste WhatsApp** auprès de certain.es secrétaires de section. Cette liste et son utilisation ne sont pas aujourd'hui totalement satisfaisante car hésitant entre liste d'un Bureau régional et liste d'un CSR. Il faut certainement en redéfinir le périmètre.

6. LES AUTRES DOSSIERS PORTÉS EN RÉGION

Le 21 juin 2023, la section régionale était largement représentée à la journée nationale des **CFA CFPPA** à Paris pour porter la parole des agent.es de Nouvelle-Aquitaine. Depuis cette date, le Secrétariat régional a poursuivi son travail sur la situation des personnels des CFA CFPPA. Malheureusement l'enquête lancée il y a 3 ans au niveau régional n'aura pas permis d'interpeller plus au-delà la DRAAF faute de réponses suffisantes. Là encore un dossier à relancer. Concernant les conditions d'emploi des ACB, nous sommes toujours dans l'attente d'un texte national.

Depuis 2022–2023, les instances médicales de la fonction publique ont évolué avec la réforme issue de l'ordonnance du 25 novembre 2020. Les anciennes commissions de réforme et comités médicaux ont été fusionnés au sein d'une instance unique : **le conseil médical**. Le conseil médical départemental se réunit désormais en deux formations distinctes : la formation restreinte et la formation plénière. Et ce sont maintenant les CSA régionaux qui désignent les représentant.es des personnels au sein de cette instance. Il a donc fallu désigner nos collègues et les accompagner dans le lancement de cette nouvelle tâche complexe. Aujourd'hui l'équipe est constituée et fonctionne parfaitement. Pour autant un travail de concertation reste nécessaire.

En 2023 encore nous avons alerté l'administration régionale sur la **situation des personnels administratifs dans les établissements agricoles publics**. Nous avons dans un premier temps interpellé la DRAAF sur le sujet à l'occasion d'une réunion bilatérale, puis à plusieurs reprises lors d'instances de dialogue social. Enfin nous avons fait une saisine de la F3SCT en alertant sur la surcharge de travail des personnels administratifs, résultat d'une baisse continue des effectifs depuis près de 15 ans et de nouvelles missions qui se rajoutent à chaque réforme. Nous avons aussi alerté la F3SCT sur une évolution des conditions de travail en lien avec l'utilisation de nouveaux outils numériques et en particulier un manque de formation pour ces nouveaux outils. Enfin nous avons alerté sur le télétravail trop souvent abordé comme un moyen d'économies d'échelle et sans véritable réflexion sur ces nouvelles conditions de travail. Malheureusement depuis ces alertes la DRAAF est restée immobile sur le sujet.

Depuis plusieurs années, le SNETAP-FSU Nouvelle-Aquitaine soutient le projet, porté par le Conseil Régional, de **création d'une cinquième école vétérinaire publique** à Limoges.

La pénurie persistante de vétérinaires en France, en particulier en milieu rural et dans les filières d'élevage, explique le besoin d'une nouvelle école. Pour le SNETAP-FSU, si une sixième école vétérinaire doit voir le jour elle doit être publique afin de garantir un accès équitable à ces formations pour tous les étudiant.es (aujourd'hui obligés de partir à l'étranger pour se former).

Pour cela nous avons rencontré Alain Rousset avec le Secrétariat général et des représentant.es des personnels des écoles vétérinaires.

La **mise en place du « Bachelor Agro »**, issu de la loi d'orientation agricole, est un sujet de vigilance pour le SNETAP-FSU Nouvelle Aquitaine.

Ce nouveau diplôme interroge à la fois sur son caractère national, l'articulation avec le BTSA, la cohérence des parcours étudiants, les moyens alloués aux établissements (moyens humains et financiers), les conditions de travail des personnels et le risque de concurrence accrue entre établissements. En Nouvelle-Aquitaine nous sommes intervenus sur le sujet à plusieurs reprises auprès de la DRAAF et des établissements, notamment pour interroger la création d'un Bachelor entre un établissements public (LEGTA Angoulême) et un établissement privé (Institut Richemont).

Le SNETAP-FSU régionale avec la FSU était présent au colloque organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine le 10 décembre 2025, intitulé « **Quels choix en matière de ressources pour apprendre au lycée ?** ».

Autour de chercheurs et chercheuses, d'éditeur.ices papier ou de solutions numériques, d'enseignant.es, de familles, l'objectif était de croiser les approches notamment scientifiques, pédagogiques et sociologiques sur les enjeux et les usages réels des manuels et des ressources numériques.

Le 17 décembre 2025, le SNETAP-FSU régional était présent à la **Journée d'étude organisée par le GRESCO** (unité de recherche de sociologie commune aux Universités de Limoges et de Poitiers) sur le rôle et la place de l'enseignement agricole dans un contexte profondément transformé et poursuivre une réflexion déjà engagé depuis longtemps sur son rôle "dans la reproduction des inégalités sociales au sein de la paysannerie".

7. SYNDICALISATION

En terme de syndicalisation nous avons progresser sur ce mandat. Nous avons très certainement bénéficié d'un effet mobilisation contre la réforme des retraites. Sur cette année la tendance est à la stabilité. Le travail doit donc se poursuivre afin de relancer cette syndicalisation.

Si la syndicalisation reste convenable en revanche on peut regretter l'absence de nouvelles et nouveaux militant.es au sein de notre section régionale sur ce mandat. Pourtant au regard des départs qui s'annoncent au cours et à l'issue du prochain mandat il est indispensable que nous arrivions à favoriser l'émergence de ces nouveaux.elles militant.es.